

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 8

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chômeurs partiels	1952		1953	
	25.5	25.6	25.5	25.6
Alimentation	1	5	—	1
Habillement et équipement.	—	1	4	—
Industrie du cuir	43	1	—	—
Bâtiment	—	—	5	1
Industrie du bois et du verre	—	4	—	2
Textile	75	27	1	—
Industrie des métaux et machines	2	3	4	2
Horlogerie	2	5	109	22
Autres métiers	1	1	—	2
	124	47	123	30

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1952		1953	
	25.5	25.6	25.5	25.6
Courtelay	—	—	—	3
Delémont	—	—	1	4
Franches-Montagnes	—	—	—	—
Laufon	1	—	1	—
Moutier	—	—	—	1
La Neuveville	1	1	—	—
Porrentruy	1	—	—	19
	3	1	2	27

La rédaction.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'industrie suisse fait un effort considérable pour le développement de l'énergie atomique. De grandes firmes y collaborent. Le groupe d'études et de recherches est composé, outre Brown Boveri, des sociétés Sulzer et Escher Wyss, constructeurs de machines, et de la société de produits chimiques Ciba. Les premiers devis s'établissent à 20 millions de francs, dont les maisons précitées fourniront 15 millions et la Commission suisse des études atomiques 5 millions. Les matières premières, uranium, eau lourde, etc., coûteront très cher. Les frais courants seront payés par les grandes entreprises industrielles de notre pays qui verseront chacune des annuités variant entre 30,000 fr. et 70,000 francs. On compte sur l'industrie électrique pour une cotisation annuelle de 500,000 francs. Ainsi, l'Etat n'aura pas à intervenir, sauf, peut-être, pour une garantie à donner au capital initial de la société à fonder.

* *

L'aide américaine à l'Europe fait l'objet d'un exposé du « Herald », qui donne une idée des sommes distribuées depuis 1948. Les résultats de cette aide sont donnés sous forme de l'indice actuel de production nationale, pour chaque pays, en prenant le niveau de 1948 à 100. La Grande-Bretagne a reçu trois milliards six cent quarante millions de dollars d'aide américaine. Son niveau de production nationale est maintenant à 124 comparativement à 100 en 1948. La France a eu 3 milliards 103,000,000 de dollars. Production nationale 132. Allemagne 1,412,000,000 de dollars. Production 268. Italie 1,577,000,000 de dollars. Production 162. Belgique 556 millions. Production 118. Danemark 278 millions.

Production 124. Grèce 774 millions. Production 172. Irlande 146 millions. Production 120. Hollande 780 millions. Production 142. Norvège 274 millions. Production 129. Autriche 711 millions. Production 192. Turquie 325 millions. Production 132. — Comme on le voit, les effets de l'aide n'ont pas été partout les mêmes. Le cas le plus frappant est celui de l'Allemagne où des subsides inférieurs de plus de moitié à ceux octroyés à la Grande-Bretagne et à la France ont déclenché une reprise économique incommensurablement plus forte que celle constatée dans ces deux autres pays. L'explication de ce phénomène est des plus simples : on a travaillé en Allemagne infiniment plus qu'ailleurs.

* *

Il ressort du compte de juin de l'Union européenne de paiements que la France présente pour la troisième fois consécutive le plus grand déficit mensuel, qui se monte à 56,8 millions de dollars. L'Allemagne occidentale a été de nouveau le plus grand créancier avec 52,9 millions de dollars, alors que l'excédent britannique de 4,2 millions est le plus petit depuis plusieurs mois. La Grande-Bretagne est toujours le plus grand débiteur avec 763,7 millions de dollars.

* *

Le prix de l'acier en Allemagne est abaissé de 5 %, par une décision de la plupart des entreprises métallurgiques.

* *

Nos exportations horlogères. Sur un total de 2.025 milliards, de janvier à mai 1953, l'industrie horlogère s'inscrit pour 407,1 millions (421,4 en 1952, pour cinq mois). Les exportations de mai atteignent 87,2 millions, en augmentation de 3 millions sur celles d'avril. Ce chiffre comprend un montant de 55,6 millions pour les montres (264,4 millions pour les cinq premiers mois de l'année) et un montant de 24,9 millions pour les mouvements (109,5 millions pour cinq mois). Les exportations de pièces détachées atteignent 5,2 millions ; celles de boîtes, un quart de million. Par rapport à l'année dernière, il existe une forte diminution dans les exportations de grosse horlogerie qui tombent de 8,2 millions pour les cinq premiers mois de 1952 à 5,7 millions en 1953 (1,1 million en mai). De 5,2 millions les exportations de réveils passent à 2,9 millions, au cours de ces cinq mois.

* *

Pour les réserves de crise, on signale les efforts faits par la Chambre suisse de l'horlogerie, les organisations horlogères F.H., Ubah, Ebauches S.A. et Roskopf, et toutes les associations horlogères régionales et professionnelles, afin de renseigner ceux qui pouvaient encore hésiter à suivre les recommandations du Département fédéral de l'économie publique. Il est intéressant de comparer l'effort de l'horlogerie à celui d'autres branches de l'économie suisse. A la date du 30 mai, les réserves de crise versées par l'industrie textile atteignaient 10,5 millions de francs, en chiffre rond, celles de l'industrie métallurgique et des machines 42,5 millions, celles de l'industrie chimique 18,5 millions, celles de l'horlogerie 26,8 millions. — Il résulte des estimations faites qu'en pour cent du capital et en pour cent des bénéfices réalisés les réserves de crise versées jusqu'au 31 mai 1953 par l'horlogerie étaient les plus élevées de l'économie suisse. En pour cent du chiffre

d'affaires, seule l'industrie chimique dépassait l'horlogerie. La branche horlogère a atteint le résultat que l'autorité attendait.

* *

La Société suisse des entrepreneurs comptait à la fin de l'année dernière 3472 membres. Le groupe des entrepreneurs de travaux publics constate qu'en 1952 ce sont toujours les grands travaux pour barrages et centrales hydroélectriques, ainsi que les cavernes à buts militaires, qui tiennent la première place. Pour les maîtres charpentiers, l'année écoulée a été satisfaisante. Les producteurs de pierre à bâtir signalent que, d'une manière générale, la demande de pierre naturelle pour la construction a augmenté, de telle sorte que les carrières ont dû faire appel à des ouvriers saisonniers pour exécuter les commandes. Les producteurs de ballast déclarent que la moyenne d'occupation s'est révélée satisfaisante, bien que la capacité de production des entreprises n'ait pas été utilisée au maximum.

Dans son ensemble, le degré d'occupation a été le même qu'en 1952. En valeur absolue, le volume des constructions a atteint 2,9 milliards de francs, ce qui correspond assez exactement au chiffre de 1951, compte tenu du renchérissement.

La Société des forces électriques de La Goule enregistre un excellent résultat, qui permet le paiement d'un dividende de 6 % aux actions privilégiées et de 5 % aux actions ordinaires. Le total des recettes s'élève à 2,357,732 fr. 45 contre 2,035,603 fr. en 1951. Le bénéfice brut s'élève à 708,261 fr. 65 contre 625,777 fr. 30 l'année dernière, ce qui permet de maintenir les amortissements à leur niveau précédent. Le bénéfice net est de 228,674 fr. 75 (1951, 228,356 fr. 95) auquel s'ajoute le solde de l'an passé de 3498 fr. 35, soit au total 232,173 fr. 10.

Le débit du Doubs, exceptionnellement faible durant l'été dernier, a eu pour conséquence une production d'énergie beaucoup moins élevée que celle de l'année précédente. L'usine de La Goule a produit 17,203,200 kWh contre 20,458,100 kWh en 1951. L'achat d'énergie aux Forces motrices bernoises a passé de 11,362,550 kWh en 1951 à 17,123,470 kWh en 1952, ce qui porte le total de l'énergie débitée à 34,326,670 kWh contre 31,820,650 kWh en 1951.

* *

Les Forces motrices bernoises enregistrent, pour 1952, un excédent du compte de profits et pertes de 11,809,152 fr. 15. Le conseil d'administration a décidé d'en utiliser 6,820,818 fr. 60 pour les amortissements. 100,000 fr. seront versés au fonds d'amortissement et 650,000 fr. au fonds de renouvellement. Sur les 3,638,333 fr. 55 restant, 50,000 fr. iront au fonds de réserve général, 350,500 fr. au fonds de réserve spécial, et 3,080,000 fr. serviront au versement d'un dividende de 5 ½ % au capital-actions. Le reste sera reporté à compte nouveau.

* *

Au Berne-Lötschberg-Simplon, les recettes d'exploitation atteignent 27,310,000 fr. et sont de 1,640,000 fr. supérieures à celles de l'exercice 1951. Le trafic-voyageurs et le trafic-marchandises ont augmenté.

Le nombre des véhicules à moteur étrangers qui, en 1952, ont franchi la frontière suisse s'est élevé à 1,048,669, dont 487,777 de France

(46,000 véhicules de plus qu'en 1951), 226,960 d'Allemagne (plus du double de l'année précédente), 176,805 d'Italie, 48,432 de Belgique et du Luxembourg, 34,601 de Grande-Bretagne.

* *

L'importance du Plan Schuman pour la Suisse apparaît dans le fait que notre pays se procure environ 75 % du charbon et de l'acier auprès des pays membres de la Communauté européenne. Les informations de la Banque populaire suisse publient un travail de M. Hermann Hauswirth, membre de la délégation helvétique auprès de la Haute Autorité de la Communauté, dans lequel il est signalé que notre pays doit souhaiter qu'une solution tenant également compte de ses intérêts soit trouvée dans les questions de répartition et de prix, pour la création de tarifs de transports internationaux dégressifs pour le charbon et l'acier, au sujet des problèmes douaniers et, enfin, en ce qui concerne la demande des Etats de la Communauté à être exemptés de l'obligation de non-discrimination dans le domaine de la libération. Une tâche extrêmement complexe attend la délégation suisse.

* *

Le commerce extérieur de la Suisse en juin 1953 a été marqué par une augmentation des importations et des exportations. Celles-ci enregistrent une plus-value de 40,1 millions de francs et atteignent 434,9 millions, et celles-là se sont accrues de 43,9 millions pour totaliser 444,8 millions de francs.

* *

L'indice suisse du coût de la vie s'est établi à 169,7 à fin juin 1953 (août 1939 = 100). La légère augmentation que l'on relève par rapport à la fin du mois précédent (169,5) provient surtout de la hausse saisonnière du prix des œufs et des pommes de terre, qui toutefois a été partiellement compensée par une baisse du prix de la viande de bœuf et de porc.

* *

L'indice des prix de gros en Suisse s'est inscrit à 214,0 (août 1939 = 100) à fin mai 1953, en progression de 0,8 % par rapport à la fin du mois précédent. Cette évolution a résulté, en particulier, de la hausse intervenue sur le lait et les produits laitiers ; un mouvement identique a été observé sur les prix moyens de différents textiles, ainsi que du bois de construction. Quelques baisses sont intervenues dans le secteur des fourrages et des engrais.

* *

La situation du marché du lait est précisée par l'Office de renseignements sur les prix à Brougg. Les livraisons de lait aux locaux de coulage et de fabrication ont augmenté, par rapport à l'époque correspondante de l'an dernier, de 3,44 % en mai et de 3,96 % de janvier à juin, dont 1,86 % concerne la Suisse romande. Une augmentation des livraisons de lait de 1 % pendant un an correspond à quelque 150 wagons de fromage ou 75 wagons de beurre. En 1952-1953, la consommation du lait a baissé d'environ 1,5 % par rapport à l'année précédente. — Malgré une augmentation de la fabrication fromagère en mai et juin, la pénurie d'Emmental subsiste. Le marché du Gruyère est mieux approvisionné. Le comité directeur de l'Union centrale des producteurs de lait a décidé que la fabrication d'Emmental doit être

poussée au maximum et que la fabrication du Gruyère sera maintenue, d'ici à la fin de l'automne, au même niveau qu'en été 1952.

La Banque nationale suisse signale que les réserves monétaires n'accusent que des changements insignifiants. L'encaisse-or a diminué de 1,2 million de francs et s'élève à 6,049 millions de francs. Les devises ont baissé de 0,6 million et atteignent 506 millions de francs.

* *

Les ports de Bâle ont enregistré pour le mois de juin écoulé un trafic supérieur à celui de la période correspondante de l'an dernier. Il a été manutentionné 386,445 tonnes de marchandises contre 370,516 pour le mois de juin 1952. — Pour les six premiers mois de 1953, le trafic total s'élève à 1,93 million de tonnes transporté par 636 bateaux et chalands. La part des ports de Bâle est de 1,52 million de tonnes et celle du port de Birsfelden de 407,000 tonnes. Les importations figurent dans ces chiffres pour 1,77 million de tonnes et les exportations pour 158,000 tonnes. Bâle, grâce à la navigation rhénane, confirme donc son titre de « porte d'entrée » de la Suisse pour le trafic marchandises.

* *

Une création des CFF. La nouvelle automotrice double RBE 4/8 peut transporter, sur des rampes allant jusqu'à 38 ‰ et à des vitesses pouvant atteindre 125 kilomètres à l'heure, quelque 123 passagers. Les moteurs totalisent une puissance de 1400 chevaux.

* *

Les travaux d'électrification de la ligne Saignelégier-Glovelier sont terminés. L'horaire actuel continuera toutefois d'être en vigueur du fait que tout le matériel roulant commandé n'a pu être livré. Le nouvel horaire d'hiver entrera en vigueur le 4 octobre, en même temps que l'horaire de toutes les entreprises de transport. Le service continuera d'être assuré, jusqu'à cette date, par des cars. Des trains spéciaux pourront cependant être organisés pour des groupes de 30 voyageurs et plus.

* *

Une société coopérative immobilière est en formation, sous les auspices de la municipalité et de la bourgeoisie de Delémont. Dès que les statuts et conventions auront été ratifiés par les assemblées communale et bourgeoise, la société sera ouverte à tous les intéressés remplissant les conditions statutaires. On prévoit que les électeurs seront appelés à se prononcer à ce sujet l'automne prochain, et que les chantiers pourront s'ouvrir au printemps 1954.

* *

Demande de concession de forces hydrauliques. L'« Electricité de France, service national », à Paris, sollicite la concession pour une surélévation de la retenue de l'usine hydroélectrique existante du Refrain sur le Doubs. Le projet présenté à l'appui de cette demande prévoit la construction d'un nouveau barrage immédiatement à l'aval de l'ouvrage existant, en vue de surélever la retenue actuelle. Les plans peuvent être consultés à la préfecture des Franches-Montagnes à Saignelégier, où, éventuellement, les oppositions à l'octroi de la concession doivent être formulées.